

# Liste des espèces et des sous-espèces d'oiseaux d'Île-de-France

Cette liste des 364 espèces d'oiseaux et de leurs sous-espèces connues en Île-de-France est une mise à jour (au 1er janvier 2018) de celle parue dans Les Oiseaux d'Île-de-France (Le Maréchal *et al.*, 2013). Lorsqu'il n'y a pas de preuves formelles qu'une sous-espèce ait été identifiée dans notre région, alors que sa présence y est probable de par sa répartition en France, un point d'interrogation précède le nom scientifique. Lorsque qu'il y a aucune information sur le statut subsppécifique, l'expression : 'appartenance subsppécifique inconnue' a été utilisée.

## Colonnes des statuts

- Les colonnes 1 et 2 permettent de classer la liste selon les recommandations de Commission de l'Avifaune Française (Crochet *et al.* 2016, CAF 2016). La colonne 1 pour les espèces et sous-espèces, la colonne 2 pour les espèces uniquement.
- Les colonnes 3, 4 et 5 donnent respectivement les noms vernaculaires, les noms scientifiques et les descripteurs (autorités) du taxon (le descripteur est entre parenthèses quand le nom scientifique a changé)
- La colonne 6 fournit le statut biologique réduit selon la codification utilisée dans les Oiseaux d'Île-de-France et reprise ci-dessous. La colonne 7 reprend les estimations d'effectifs nicheurs de L'Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2017).

N : espèce nicheuse

NS : espèce nicheuse dont la majorité de la population est considérée comme sédentaire

M : espèce observée en migration

H : espèce hivernante (séjour d'au moins 15 jours entre le 15 décembre et le 15 février)

S : sédentaire

O : espèce nicheuse occasionnelle ou qui ne niche pas tous les ans

TR : très rare, de 1 à 20 couples

R : rare, de 21 à 200 couples

PC : peu commun, de 201 à 2000 couples

C : de 2001 à 20 000 couples

TC : de 20 001 couples à 100 000 couples et plus

- Les 2 colonnes suivantes donnent le statut migrateur et hivernant selon la codification ci-dessous.

Statut migrateur et/ou hivernant

O : occasionnel

TR : très rare, de 1 à 50 ind.

R : rare, de 51 à 500 ind.

PC : peu commun, de 501 à 5 000 ind.

C : commun, de 5 001 à 50 000 ind.

TC : très commun, de 50 001 à 250 000 ind. et plus

- La colonne 'XIXe siècle' rappelle les espèces qui n'ont pas été revues depuis la fin de ce siècle en Île-de-France.

- La dernière colonne concerne les espèces introduites ou échappées de captivité, mais faisant partie de la liste officielle des oiseaux de France en catégorie C (espèces capables de maintenir des populations viables sans apport supplémentaire d'origine humaine).

### **Références bibliographiques**

- Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014 (AON IDF, 2017). CORIF ; 203 pages.
- Crochet P-A., Dubois P. J., Jiguet F., Le Maréchal P., Pons J-M. & Yésou P. (2016). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2014-2016) 14e rapport de la CAF. *Ornithos* 23-5 : 238-253.
- Commission de l'Avifaune Française (CAF) 2016. Liste officielle des Oiseaux de France - version 2016 (catégories A, B et C). *Ornithos* 23-5 : 254-271.
- Le Maréchal P., Laloi D. et Lesaffre G. (2013). Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.